

FORMATION

L'Etat demande aux entreprises de stimuler l'apprentissage



ÉCOLE

Le canton de Neuchâtel veut offrir 1600 places d'apprentissage en entreprise supplémentaires dans les cinq ans à venir. Les milieux économiques soutiennent la démarche.
(ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY)

Le canton de Neuchâtel, en retard dans le domaine, veut augmenter le nombre de places d'apprentissage dans les entreprises par rapport à une formation en école à plein temps. Objectif? 1600 places supplémentaires d'ici cinq ans. Corollaire: l'Etat ferait des économies dans le domaine de la formation. Les milieux patronaux approuvent.

Les milieux de l'économie et de la formation? «Des mondes qui parfois s'ignorent», juge Philippe Gnaegi, le conseiller d'Etat neuchâtelois en charge de l'Education. Une pointe d'optimisme: «Il y a des choses qui sont en train de changer dans ce canton.» Preuve en est le récent partenariat entre la BCN et le CPLN, le Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (notre édition du samedi 14 novembre).

Le canton s'est fixé un objectif: offrir 1600 places d'apprentissage supplémentaires en dual (entreprise-école) d'ici 5 ans. C'est pour le moins ambitieux (voir encadré). Par les temps qui courent c'est surtout moins coûteux pour l'Etat, qui finance l'école à plein temps. «Le système dual est beaucoup plus répandu en Suisse alémanique», constate Philippe Gnaegi. Dans le canton, il veut le «faire connaître aux familles. Au-delà du canton, l'Arc jurassien pourrait faire naître des collaborations».

La Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie et l'Union neuchâteloise des arts et métiers sont sur la même longueur d'onde. «L'industrie, l'artisanat, la construction et le commerce tireront à la même corde que le Conseil d'Etat», indiquent-elles. «Dans le même état d'esprit, les deux associations patronales sont, ces jours, sur le pont pour accompagner l'Orosp (réd: l'Office d'orientation professionnelle), qui recherche de son côté à augmenter encore son efficacité pour coller aux réalités et aux exigences de l'économie neuchâteloise.»

Les formateurs également sont pris en compte dans ces démarches de rapprochement. «Nous prévoyons aussi des visites des enseignants dans les entreprises», explique Philippe Gnaegi. Pour Patrick Volleau, doyen au CPLN, il est important que les enseignants, au travers de projets avec des entreprises partenaires, «se replongent dans le monde professionnel». Pour les associations patronales, il est primordial que les enseignants gardent le cap. Elles leur demandent «d'augmenter et de renforcer encore si possible les connaissances des élèves libérables lorsque ceux-ci débiteront leur carrière professionnelle». L'économie neuchâteloise est prête «à relever le gant avec les autorités». Et d'assurer: «Les patrons sont prêts à investir temps et argent pour accueillir davantage d'apprentis et participer à l'effort général en faveur de la formation.» /DAD
DANIEL DROZ

Objectif très ambitieux

Créer 1600 places d'apprentissage supplémentaires en entreprise, c'est une augmentation de 50% des effectifs par rapport à la situation de 2008. Cette année-là, toutes branches confondues, on recensait 3125 apprentis en dual dans le canton de Neuchâtel. Plus clairement, ce sont 220 places de plus qu'il faut créer chaque année. Depuis 1985, le canton de Neuchâtel n'a pas compté plus de 3300 places d'apprentissage en entreprise. L'Etat souhaite montrer l'exemple en augmentant le nombre d'apprentis au sein de l'administration.

Par ailleurs, la Convention patronale de l'industrie horlogère a publié récemment les chiffres nationaux de la branche en matière d'apprentis. Sur les 386 débutants, seuls 118 sont en système dual. Dans certaines branches - dessinateurs-constructeurs en microtechnique, micromécanique (106 apprentis au total) -, ils suivent, à trois unités près, tous l'école à plein temps. /dad

Source : L'Express/L'Impartial
via www.ARCINFO.ch
20.11.09 | 04:15

Neuchâtel, le 20 novembre 2009 / alk